



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 27 janvier 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au Règlement de la Chambre des Député-e-s, nous nous permettons de poser une question parlementaire à **Madame la Ministre de la Santé** au sujet de **l'évolution de la mortalité infantile**.

Le STATEC a publié, dans son « Regards » n°19/2020, les données relatives aux décès d'enfants âgés de moins d'un an. Il y apparaît que 52 enfants âgés de moins d'un an sont décédés au Luxembourg entre janvier et octobre 2020, alors qu'au cours des 5 dernières années, ce chiffre évoluait entre 17 et 29 sur une année entière.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

1. Les données complètes pour l'année 2020 sont-elles disponibles entretemps ? Dans l'affirmative, quel est le nombre d'enfants de moins d'un an décédés au cours de cette année ?
2. Quelle est la part des enfants mort-nés ? Dans l'hypothèse où cette part serait en augmentation par rapport aux autres années, les circonstances de la pandémie permettent-elles d'expliquer cette évolution (accès aux soins plus difficile, manque de ressources humaines, protocoles sanitaires ralentissant le déroulement des procédures...) ?
3. Quelles autres informations Madame la Ministre se voit-elle en mesure de fournir pour expliquer la hausse considérable du taux de mortalité des enfants âgés de moins d'un an ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Josée Lorsché
Députée

Marc HANSEN
Député